

**Communiqué de presse**

26 avril 2022

## **Réélection d'Emmanuel Macron : les personnes fragiles n'auront pas le temps d'attendre 5 ans de plus**

La fédération Adédom, qui représente plus de 350 associations d'aide, d'accompagnement, de services et de soins à domicile adresse ses félicitations à Emmanuel Macron pour sa réélection à la Présidence de la République.

Les cinq années qui arrivent représentent une des dernières chances de pouvoir préparer les échéances démographiques à venir.

Si durant le 1<sup>er</sup> quinquennat, certains progrès ont été remarqués comme l'agrément de l'avenant 43 de la convention collective de la BAD où la création d'une cinquième branche de la Sécurité Sociale, le manque de financement de cette dernière et les difficultés de mise en œuvre de l'avenant sur les territoires atténuent les effets positifs escomptés.

Maintenant que la campagne électorale est passée, pour faire face aux besoins immenses de la population en matière d'accompagnement, il est nécessaire d'agir en urgence pour :

- Des services d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile accessibles à tous ;
- Des services d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile attractifs pour faciliter le recrutement ;
- Des services d'aide, de soins et d'accompagnement à domicile pérennes économiquement ;
- Un engagement bénévole et citoyen facilité ;
- Accélérer la transformation digitale du secteur médico-social.

Seule une loi d'envergure sera en mesure de se hisser à la hauteur de ces orientations pour une redéfinition de l'offre de service à domicile.

Alors que l'ensemble du secteur à attendu cette loi durant le 1<sup>er</sup> quinquennat d'Emmanuel Macron, il apparaît aujourd'hui indispensable que cette dernière soit en discussion à l'Assemblée Nationale au cours des 100 premiers jours de la nouvelle mandature.

### **Contact Presse :**

Adédom : David Zeisler - 01 40 84 68 79 - [d.zeisler@adedom.fr](mailto:d.zeisler@adedom.fr)

### À propos d'Adédom

Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 entreprises associatives et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 25 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adédom ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. En savoir plus sur [adedom.fr](http://adedom.fr)